Erablaie à langue-de-cerf 310

Phyllitido-Aceretum

Identification de l'association

L'érablaie à langue-de-cerf occupe des pentes d'éboulis calcaires grossiers et instables, situées en ubac ou au fond d'un ravin (fig.310.1), de l'étage submontagnard à l'étage subalpin. Le microclimat humide permet à de nombreuses mousses et fougères saxicoles de coloniser les blocs, entre lesquels les plantes plus exigeantes trouvent parfois des poches de terre noire suffisant à leur développement. Les arbres qui en sont capables (érables, frêne, tilleuls, ormes) faufilent leurs racines entre les blocs mal colmatés; exposés aux chutes de pierres, souvent cassés, couverts d'épiphytes, ils prennent des formes tourmentées et, non exploités, atteignent parfois des dimensions considérables. Chaque parcelle de Phyllitido-Aceretum est une mini forêt vierge.

L'association est répandue, mais toujours à l'état de petites stations, dans le Jura et les Alpes (carte C3.1). Son histoire et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B3.1).

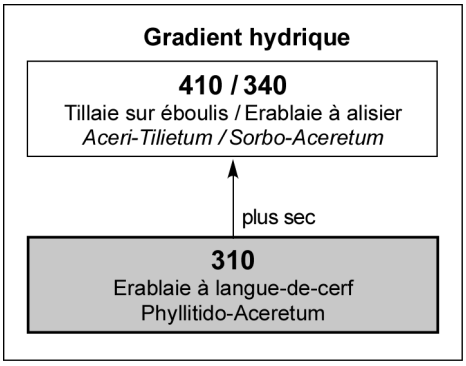

Figure 310.1 Position de l'érablaie à langue-de-cerf par rapport aux associations les plus proches (selon l'étage de végétation) sur le gradient hydrique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes[1]

Par rapport à la tillaie sur éboulis **410** (*Aceri-Tilietum*), moins hygrophile (humidité atmosphérique surtout), à l'étage submontagnard:

f1 Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) comme érable principal; érable obier (*Acer opalus*) absent de la strate arborescente supérieure.

f1 Présence constante des espèces des rochers ombragés (groupe S12).

f2 Mousses abondantes, couvrant généralement les blocs.

Par rapport à l'érablaie à alisier **340** (*Sorbo-Aceretum*), moins hygrophile (humidité atmosphérique surtout), aux étages montagnard et subalpin:

f1 Absence des espèces xérophiles (groupe X).

f2 Absence ou rareté des espèces de mégaphorbiée (groupe H4).

[1] Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:
f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

Par rapport à l'érablaie à corydale **320** (*Corydalido-Aceretum*) et à l'érablaie à orme **350** (*Ulmo-Aceretum*), sur sol à squelette plus fin et plus riche en terre fine:

f1 Absence ou rareté des espèces méso-hygrophiles (groupe H3) et de mégaphorbiée (groupe H4).

s1 Sol constitué d'un empilement instable de squelette, plus ou moins rempli d'humus calcique, mais pauvre en terre fine minérale.

Par rapport aux hêtraies basophiles sur éboulis grossier **120** (*Pulmonario-Fagetum*, variante 125b), **150** (*Cardamino-Fagetum*, variante 155b) et **160** (*Abieti-Fagetum*, variante 166b):

f1 Strate arborescente principale dépourvue de hêtre (*Fagus sylvatica*).

s1 Sol constitué d'un empilement instable de squelette, plus ou moins rempli d'humus calcique, mais pauvre en terre fine minérale.

Identification des sous-associations

L'érablaie à langue-de-cerf se subdivise en deux sous-associations selon l'humidité du sol (fig. 310.2), et aussi selon la granulométrie du squelette. Ces deux sous-associations sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl. R3.1) et dans celui des syntaxons 300 (tabl.S3.1). La revue bibliographique (B3.1) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

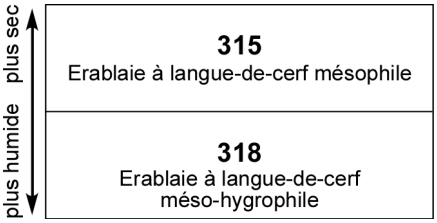

Figure 310.2 Ecogramme des sous-associations de l'érablaie sur blocs.

Critères de différenciation sur l'axe hydrique de l'écogramme[2]

Sous-association mésophile **315**:

s1 Eboulis constitué de blocs lâchement entassés mais peu mobiles, en grande partie couverts de mousses. Pas de terre fine minérale dans la partie supérieure du sol.

f2 Mousses et petites plantes herbacées bien visibles.

Sous-association méso-hygrophile **318**:

s1 Eboulis constitué de squelette de petit diamètre, très mobile en surface, peu couvert de mousses. Terre fine minérale présente sous la couche superficielle de cailloux.

f1 Mousses et petites plantes herbacées en partie cachées par de grandes espèces, principalement *Lunaria rediviva*, *Urtica dioica* et *Impatiens noli-tangere*.

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à partir des relevés présents dans la banque de données.

Auteur de la fiche: François Clot
Bureau Clot-Plumettaz, Echallens (CH)

[2] Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:
f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire